
État de l'argenterie de l'église et des offrandes de la société républicaine de Liguel (Indre-et-Loire) au 20 brumaire et 13 nivôse, lors de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État de l'argenterie de l'église et des offrandes de la société républicaine de Liguel (Indre-et-Loire) au 20 brumaire et 13 nivôse, lors de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 360-361;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30815_t1_0360_0000_11

Fichier pdf généré le 22/01/2023

27

La société révolutionnaire de Blaye annonce à la Convention que les citoyens de cette commune ont donné, pour les défenseurs de la patrie, 60 livres de charpie, bandes et compresses, 114 chemises, 52 mouchoirs de poche, 34 paires de bas, 4 paires de souliers et autres effets, et invite la Convention à continuer ses travaux et de rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Blaye, 17 pluv. II] (2).

« Citoyens représentans,

La Société populaire de cette commune, régénérée par les représentans du peuple en séance à Bordeaux, purgée des intrigans et des fédéralistes qui la déshonoraient, est rendue à sa première dignité et n'est plus composée que d'hommes purs intégrés et de vrais révolutionnaires. Elle a écarté de son sein toutes ces âmes froides, tous ces modérés, animaux parasites qui jouissoient des bienfaits de la Révolution sans avoir rien fait pour elle et se couvroient du nom de membre d'une Société populaire comme d'une égide à l'abri de laquelle ils pouvoient impunément cacher leur égoïsme et leurs intentions criminelles.

Amis ardents de la liberté et de l'égalité, nous conservons dans nos âmes une éternelle reconnaissance pour ces braves montagnards sans lesquels nous étions sur le point de nous voir échapper le bien le plus précieux. Grâce immortelles leur soient rendues ! Fermes et inébranlables comme eux, nous aussi nous avons juré une haine implacable aux anarchistes, aux Girondins et aux fédéralistes et sommes prêts à mourir mille fois plutôt que de trahir nos sermens.

Citoyens représentans, nous avons envoyé à l'administration du district de Bourg le produit de nos offrandes destiné pour les défenseurs de la République, nous vous en remettons un état et en envoyons un pareil au Ministre de la guerre afin qu'il puisse disposer de ces objets, en faveur de nos frères d'armes.

Du haut de la Montagne, continuez à lancer vos foudres sur ceux qui voudroient porter sur l'arche sainte une main sacrilège et n'abandonnez vos travaux que lorsque vous aurez frappé de mort le dernier des tirans.

Vive la République, vive la Montagne, vive la Convention ».

RÈGNIER (*présid.*), RÈGNIER fils (*secrét.*), CLÉMANCEAU (*secrét.*), RABOLTE aîné.

28

La société républicaine de Ligueil, département d'Indre-et-Loire, fait passer à la Convention l'état de l'argenterie provenant de leur

(1) P.V., XXXIII, 219. Bⁱⁿ, 23 vent. (suppl^t) ; *Ann. patr.*, p. 1947.

(2) C 294, pl. 971, p. 25. Etat des effets (p. 24) conforme au p.-v.

ci-devant église, avec plusieurs effets pour habillement et équipement de nos braves volontaires, et engage la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Ligueil, 14 vent. II] (2).

« Citoyens représentans du peuple,

Vos inappréciables travaux, reçoivent chaque jour la plus glorieuse récompense que vos cœurs puissent désirer. La raison cy devant méconnue, se voit aujourd'hui des temples dans toute l'étendue de la République; le fanatisme est expiré; tous les cœurs sont embrasés du plus ardent républicanisme; les traitres sont tous les jours découverts, et punis; nos ennemis se désespèrent, ils se voyent abandonnés; tous les peuples admirent vos sages loix, et veulent la liberté; tous abhorrent les rois et leur tyrannie. Représentans voilà votre ouvrage, mais il n'est pas mis à fin, restez donc à votre poste pour y mettre la dernière main, et par vos soins nous donner la satisfaction de voir disparaître de dessus le globe, toutes les têtes couronnées.

C'est le vœu de tous les Français et spécialement de la Société républicaine de Ligueil, qui, comme un foible gage de son zèle et de son patriotisme, vous fait parvenir l'état des offrandes que ses membres, et autres citoyens de la même commune, par ses soins, ont fait pour les généreux et braves deffenseurs de la patrie ».

F. CHRÉTIEN (*maire*), ROBERT (*notable*).

[Etat de l'argenterie de l'église, 20 brumaire et 13 niv. II].

1° Deux bustes de vermeil, représentant St Laurent et St Louis, du poids ensemble de 39 marcs en vermeil.

2° Un encensoir, deux custodes, trois calices et leurs patènes, un ostensor, une grande croix, deux burettes, et quelques petits morceaux cassés, le tout d'argent, pesant 20 marcs et 3 onces.

3° Quatre marcs 3 onces de franges et galons d'or.

Cuivre et Etain

4° Seize chandeliers de cuivre dont huit couverts d'argent haché, ainsy qu'une petite croix.

5° Une grande croix, une petite, un encensoir, deux navettes en cuivre; pesant 100 livres le tout.

6° Onze grands chandeliers et quatre burettes d'étain.

7° Trois cloches du poids ensemble de 2600 livres et 100 livres de métal de cloches.

8° Du linge en quantité et beaucoup de chapes, chasubles et autres ornements.

[Etat des offrandes].

Chemises	89
Souliers	47 paires
Guêtres d'étoffe	22 paires
Autres de cuir	1 paire
Bas de laine	64 paires

(1) P.V., XXXIII, 220. Bⁱⁿ, 23 vent. (suppl^t).

(2) C 294, pl. 971, p. 26 à 28.

Cols, 5, dont 2 de taffetas noir, et 3 de mousseline 5
 Une poignée et garniture de sabre en cuivre 1
 Une garniture de boutons de cuivre, républicains 1
 Sabots 25 paires
 Un calice et sa patène, 2 burettes et 2 cachets en argent.
 Ce dernier article a été donné par le républicain Clou ci-devant curé de Ligueil, avec 5 l. en argent-assignat.

Parmi les chemises de l'autre part, le citoyen Daugé en a donné 24, et parmi les souliers 26 paires

Un hausse-col avec sa plaque d'argent garnie de fleurs de lys, 4 fleurs de lys en étoffe brochée en argent, et 38 l. en assignats monnoye.

F. CHRÉTIEN (*présid.*), ROBERT (*secrét.*), ARCHAMBAULT (*off. mun.*), CLOU (*notable*), DELAUCHE (*secrét.-greffier*), GIARD (*off. mun.*).

29

Les administrateurs du district de Nyons, annoncent à la Convention qu'ils reçoivent presque chaque jour, des sociétés populaires, des dons pour nos braves défenseurs, et qu'ils envoient à la Convention 318 liv. 16 sols en assignats et 30 liv. en numéraire, avec la liste de ceux qui y ont concouru : ils disent de plus, que le feu le plus sacré de la patrie embrase tous les cœurs, et ont tous juré de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le soutien de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Nyons, 11 vent. II*] (2).

« Représentants,

L'amour sacré de la patrie brûle de plus en plus d'un feu nouveau dans tous les cœurs des vrais républicains de ce district ; la plus grande partie des C^{ons} ont pris les armes et partagent les glorieux combats des héros de la liberté, ceux qui restent encore sont disposés à sacrifier leurs fortunes et à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour achever le triomphe d'une aussi belle cause ; nous recevons presque chaque jour des sociétés populaires des dons généreux en différentes natures pour nos braves deffenseurs, nous vous envoyons 318 l. 16 s. en assign^{ts} et 30 l. en numéraire, nous joignons ici la note de celles qui y ont concourue.

Vive la République ».

AUZIAS, FABRE, LEMOYNE (*agent nat.*), BESNARD.

[*Dons par les S^{tes} popul., 11 vent. II*].

Société de Cornillon, en assign ^{ts}	21 l. 10 s.
Id. de St Pantaléon, id.	44 l. »
Le c ⁿ Long, de Condorcet, id.	30 l. »
La Société de Lens, id.	5 l. »
La id. de Vinsobres, id. 119 l. 1 s.)	149 l. 1 s.
La même, en numéraire 30 l. »)	
La Société de Curnier, en assign ^{ts} ...	99 l. 5 s.
	<hr/> 348 l. 16 s.

30

Les administrateurs et l'agent national du district du Faouet, département du Morbihan, annoncent qu'ils feront partir incessamment 307 marcs d'argenterie, 894 livres de cuivre pour la monnoie. Les différentes communes de ce district font encore hommage de 2560 liv. de chanvre; elles applaudissent aux travaux de la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Faouet, 12 vent. II*] (2).

« Citoyen président,

Nous commençons à voir l'esprit public se répandre dans nos campagne si livrées depuis peu aux vertiges du fanatisme ; nos soins apostoliques n'ont pas été sans fruit ; nous venons de rassembler ici des superfluités des temples de la superstition, 307 marcs d'argenterie et 894 livres de cuivre, que nous ferons partir incessamment pour leur destination.

Nos communes pleines de l'amour de la patrie, viennent de recueillir 2560 livres de chanvre, dont elles lui font hommage. Elles ont toutes payé leurs contributions de 1792, et ne tarderont pas à s'acquitter de celles de 1793. Elles ont fournies les cavaliers requis par la loi du 22 juillet dernier, et leurs citoyens de 1^{re} réquisition au nombre de plus de 800, sans compter ceux qui ont déjà été incorporés dans différents bataillons, sont dans les meilleures dispositions et brûlent de se mesurer avec les satellites des tyrans, et de leur faire sentir toute la pesanteur du fer des hommes libres.

Nous continuons d'applaudir à la fermeté, et aux talens de la Convention nationale, de l'heureux choix des hommes de génie qui composent les différens comités, et nous faisons toujours des vœux pour qu'elle tienne jusqu'à la paix à son poste qu'elle remplit avec autant de courage que de dignité ; Veuillez bien être auprès d'elle l'interprète de nos sentimens d'admiration ».

ROBERT, LEGOURANT, MARGAIN (*v.-présid.*),
LIDARGAY (*agent nat. prov.*).

31

Le directoire et l'agent national du district de Coiron, département de l'Ardèche, annoncent à la Convention qu'ils lui adressent 211 marcs 5

(1) P.V., XXXIII, 220 et 495. Bⁱⁿ, 22 vent. (suppl^t), 23 vent. (suppl^t) et 28 vent. (2^e suppl^t) ; J. Sablier, n^o 1193.

(2) C 294, pl. 971, p. 29, 30.

(1) P.V., XXXIII, 220, Bⁱⁿ, 23 vent. (suppl^t).

(2) C 294, pl. 971, p. 31.